

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère de L'Enseignement Supérieur Et de la recherche Scientifique
Université Dr Moulay Tahar -SAIDA-
NIF :098620019026427.

Consultation N°04/U.S/2022

L'université Dr Moulay Tahar Saida lance par le présent avis une consultation, ayant pour objet **l'entretien de l'université de Saida**, dans le cadre du budget de fonctionnement l'année **2022** chapitre **21/18** article **03** dans les sites suivants :

Site 01:Rectorat

- Bloc rectorat
- Auditorium

Site 02:

- Riadh

- Les entreprises intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du rectorat de l'université Dr Moulay Tahar sise : Université de Saida Ennasr contre paiement de la somme de deux Mille dinars (**2000 DA**) qui sera versée au compte C.C.P de l'université n°321574/clé 31.
- Les soumissions doivent comporter :

A-Le dossier de candidature contient :

- 1-La déclaration de candidature ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée (ci joint modèle).
- 2-La déclaration de probité,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée (ci joint modèle).
- 3-Délégation de pouvoir ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée.
- 4-Copie du statut pour les sociétés.
- 5-Domiciliation bancaire.
- 6-La liste nominative des agents de ménage qui doivent être justifiés par les attestations d'affiliation au services CNAS récentes pour chaque agent ne dépassant pas (03) trois mois au jours de l'ouverture.
- 7-La liste des moyens matériels proposés justifiés par les factures d'achats .
- 8-Les références professionnelles appuyée par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages publics relatives à l'objet de la consultation.
- 9-Les bilans financiers des exercices (2019-2020-2021) positifs visés par les services des impôts .

Conformément aux dispositions de l'article 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation du marché public et des délégations de service public, Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire de la convention ,qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire de la convention.

B- L'offre technique contient :

- 1-Une déclaration à souscrire ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée (ci joint modèle).
- 2-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention **manuscrite**(lu et accepté)

C-L'offre Financière contient :

- 1-La lettre de soumission ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée (ci joint modèle).
 - 2-Le bordereau des prix unitaires (BPU) ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée.
 - 3-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ,dûment remplie ,signée ,cachétée et datée .
- Le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachétées , portant la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention :

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres consultation n°.....relative à.....»

- Les offres doivent être déposées directement à l'université de Saida, sous direction des finances et de la comptabilité, à l'adresse suivante :

**Rectorat de l'université Dr Moulay Tahar -SAIDA-
Sous direction des finances et de la comptabilité**

- La date de dépôt des offres est fixée à quinze (**15**) jours à partir de la date de l'affichage de cette consultation de **9 H à 12 H**. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis se fera le même jour en séance publique au siège de l'université de Saida à **14H00 mn**.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Saida ,le.....

Le Recteur